

« Evaluation des services rendus par les écosystèmes aux entreprises »

La présentation de la méthodologie de l'Evaluation des Services Rendus par les écosystèmes aux entreprises (ESR) permettra, par des retours d'expérience, d'analyser les motivations des entreprises à tenir compte de la biodiversité dans leurs activités. Le travail pédagogique effectué auprès des entrepreneurs rendra compte des enjeux liés à leur sensibilisation. Les indicateurs utilisés dans l'auto-évaluation de l'impact de leur activité ne doivent pas uniquement les porter vers des choix portés par des arguments économiques, mais aussi vers une approche offensive de la protection de la biodiversité.

**Emmanuel Delannoy** : fondateur-directeur de l'institut INSPIRE, il a été directeur pédagogique d'un master spécialisé en développement durable. Il a notamment lancé et animé la première session du Collège des Hautes Études de l'Environnement et du Développement Durable Méditerranéenne.